

A LA SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL, N°10

Nérac, le 18 octobre 1857

Monsieur et bien cher Confrère,

Nous avons reçu les 2000 almanachs que vous nous avez adressés, il y a quelques jours et s'il en est temps, nous vous prions de vouloir bien nous adresser le restant par économie, par l'entremise de MM. Périnet et Duclos, rue St Denis à l'adresse de MM. Gautier et Pezé à Nérac. (M. Périnet n'a pas de voiture pour faire prendre nos ballots nous ne pouvons lui remettre que les petits paquets.)

Nous avons obtenu, il y a quelque temps du Conseil Central par faveur toute spéciale, 10 kilogrammes de Petites Lectures, restant des années antérieures, au prix de 60 c. le kilo. C'était plus de 5000 livraisons.

Notre but était de contrebalancer un peu la propagande protestante qui est très active dans ces contrées.

Grâce à Dieu, nos espérances n'ont pas été trompées et tout porte à croire que ces deux publications (almanachs et Petites Lectures) que nous travaillons à propager à la fois deviendront bientôt populaires.

MM. les Curés des environs à qui nous avons adressé une circulaire dans ce but ont en partie répondu à notre appel en nous faisant des commandes de l'un et de l'autre.

Il ne nous reste plus que 7 ou 800 Petites Lec-



tures sur plus de 5000 et nos almanachs s'écoulent rapidement. Un libraire étranger à l'oeuvre nous a demandé un cent pour essai, et plusieurs marchands des localités voisines en ont reçu des dépôts.

Un mot au sujet des protestants. Depuis quelque temps sur la demande d'un de nos confrères l'ave Maria du commencement des séances, à part celui qui se dit à la réception du Bulletin pour les conférences nouvelles est appliqué à la conversion des protestants.

L'un de leurs chefs les plus influents, mais sincère et parfait chrétien nous a en plusieurs circonstances témoigné les plus vives sympathies. Il a pris une des actions de notre fourneau ce qui revient à un don de 100 Fr. Il nous a promis en outre 100 Fr par an et nous les a déjà donnés pour 1857. Enfin sur notre invitation, il s'est rendu à l'assemblée générale que nous avons eue en décembre 1856 sous la présidence de Monseigneur.

Son intention bien avouée était de devenir des nôtres, mais il a compris que protestant, il ne le pouvait pas.

C'est un homme très instruit, ancien élève de l'école polytechnique, de bonne foi, exerçant isolément les mêmes oeuvres que nous, bon chrétien, pieux, sans respect humain, enfin doué de toutes les qualités capables de lui attirer l'estime des hommes et l'amitié de Dieu.

Nous ne pouvons croire qu'il demeure longtemps dans l'erreur bien que rien ne nous donne droit, il semble, d'avoir cette pensée et s'il se convertit le parti protestant est perdu à Nérac; il en entraîne avec lui la plus grande partie.

Le bulletin de ce mois recommande l'usage de faire adresser des abonnements au Bulletin aux personnes que nous désirions attirer à nous. J'ai pensé que ce moyen pourrait être efficacement employé auprès de ce Monsieur protestant.

Je vous envoie en conséquence 3 Fr pour le prix d'un abonnement en 1858 que vous voudrez bien envoyer à l'adresse de M. Louis Dupré de Pomarède, au Couloumé (Nérac) département de Lot et Garonne.



Des motifs particuliers nécessitant mon absence, je vous prie aussi d'adresser à la même adresse de M. Dupré les numéros de Novembre et de Décembre qui restent à recevoir de mon abonnement de 1857 et dont j'ai égaré la bande.

Veuillez agréer, Monsieur et bien cher Confrère, l'expression de mes sentiments respectueux et tout dévoués en N.S.

signé : Lataste.

Copie faite d'après une autre copie: L'original se trouve aux archives de la Société de St. Vincent de Paul à Paris.
+ authentiquée par l'Archevêché de Paris

